ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

15 septembre 2022
Rencontre en virtuel TEAMS
PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue
2. Mot de la présidente sortante
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 septembre 2021
5. Les rôles et perspectives du CÉ, de l'OPP et du Comité de parents
6. Formation de l'OPP
7. Nomination du président d'élection et du secrétaire
8. Élections
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue

M. Tessier, directeur, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes (40+ou-), et a cédé la parole à la présidente sortante, Mme David.

2. Mme David a souhaité, à son tour, la bienvenue à toutes et à tous et les a félicités pour leur intérêt à contribuer à la vie démocratique de l'école. La même formule, en virtuel avec la plateforme Teams, que l'année dernière sera reprise.

3. Adoption de l'ordre du jour

a. adopté.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 septembre 2021

a. Après avoir pris connaissance du procès-verbal, son adoption a été demandée avec un rappel que seules les personnes présentes lors de l'assemblée peuvent voter. Le procès-verbal a été adopté.

5. Bilan et perspectives du conseil d'établissement

Mme Annie-France David a tenu à remercier tous les membres du CÉ 2021-2022, soit :

Mme Annie pelletier, représentante au comité de parents;
Mme Armelle wolff;
Mine Jennifer Desaulnier;
M. Guy Gélinas;
Mme Gabrielle palmieri;
Mme Fouzia sahrane;
M. Patrick Grenier;
Mme Mihaela cucu;
M,Dany plamondon;
Mine Fatimata Traore;
M, Danut Zbarcea;
M. YannickTurcotte;
Mme Amélie Ross;
Mme Laurence Annick zink;
Samuel Bisaillon et PierreJrNlungu

Elle a fait un survol des obligations, responsabilités et pouvoirs du CÉ.

-La responsabilité du CÉ consiste à **ADOPTER** ou à **APPROUVER** des dossiers qui lui sont présentés en cours d'année.

Plus précisément, le CÉ a ou devait **adopter** :

- Budget de fonctionnement du CÉ
- Budget annuel de l'école
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- Calendrier des rencontres du CÉ

- Le CÉ a à **approuver :**
  - Le calendrier scolaire
  - Les sorties éducatives
  - Les fournitures scolaires
  - Les manuels et le matériel didactique (au besoin)
  - Les critères de sélection du directeur ou de la directrice
  - Les levées de fonds
  - La règle de conduite et des mesures de sécurité (code de vie)

- Le CÉ a aussi la responsabilité de gérer le **fonds 4** – dédié pour un projet qui touchera toute l'école comme la réfection de la cour d'école par exemple.
- Le CÉ s'est aussi montré sensible face à la réalité financière de certaines familles et a même proposé des mesures concrètes pour les soutenir.
- Le CÉ s'est aussi impliqué en encourageant l'apport des organismes communautaires au sein de notre école.

En bref, les membres du CÉ peuvent approuver, adopter, s'informer ou recommander une ou plus d'une proposition à l'équipe école. Ils ont un droit et un devoir d'influence sur les pratiques en vigueur.

- **Mot de la direction** (bilan et prospectives)
  a. La présidente a cédé la parole au directeur, M. Tessier. Ce dernier a donné une description de :
- **Rôles et fonctions du CÉ, de l'OPP et du comité de parents**
  - Les personnes présentes étant maintenant plus familières avec le **CÉ**.
  - L'**OPP** ou l'organisme de participation des parents joue essentiellement le rôle de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif de l'école. Il donne aussi des avis sur des sujets qui concernent les parents, tout en encourageant la participation des parents à la réussite de leur enfant. Nombre de rencontres à déterminer. Toutefois, en raison des mesures sanitaires en vigueur l'an passé, l'OPP fut peu sollicité. Nous en sommes conscients et cette année nous tenterons de renverser la vapeur.
  - **Le COMITÉ DE PARENTS** veille aux intérêts et préoccupations des parents des élèves et s'assure de leur participation aux différentes activités du centre de services scolaire. Entre 6 et 8 par année. Pour être membre du comité de parents, il faut être membre du CÉ de l'école et être élu en assemblée générale, soit ce soir.

6. **Formation de l'OPP** Les personnes présentes devaient se prononcer sur la formation de **l'OPP** à l'école. Honoré-Mercier. Il a été décidé de ne pas en avoir
7. **Adoption d'une procédure d'élection** (M. Tessier, président d'élection et Mme Sahrane, secrétaire d'élection)
   - M. Tessier a rappelé que si le nombre de candidats excède le nombre de postes, il y aura un vote pour élire les membres.

8. **Mise en candidature / élections**
   - Avant de procéder aux élections, les personnes présentes ont eu à visionner une courte vidéo qui détaille les rôles et les responsabilités de chacun.

Les nouveaux membres	
1-Mme Mihaela Cucu –	Membre du CÉ
2-Catherine Ouellet-Cumming	
3-Mme Anny Pelletier	
4-Mme Claude Quévillon-Lacasse	
1-M. Dany Plamondon	Substituts
2-M. Patrick Grenier	
Mme Anny Pelletier	Comité de parents
Mme Jennifer Desaulniers (substitut)	

Il n'y a pas eu d'élection vu que le nombre de personnes ayant soumis leur candidature correspondait aux nombres de postes à combler

- .

9. **Période de questions** : aucune question
10. **Levée de l'assemblée** : 20h15

Digitally signed by Annie-France David
DN: cn=Annie-France David, o=Formations AFD, ou, email=afdavid.rcr@formationsafd.ca, c=CA
Date: 2023.10.26 14:54:13 -04'00'

David Annie-France,
Présidente

Fouzia Sahrane,
secrétaire

Centre de services scolaire de Montréal
Québec